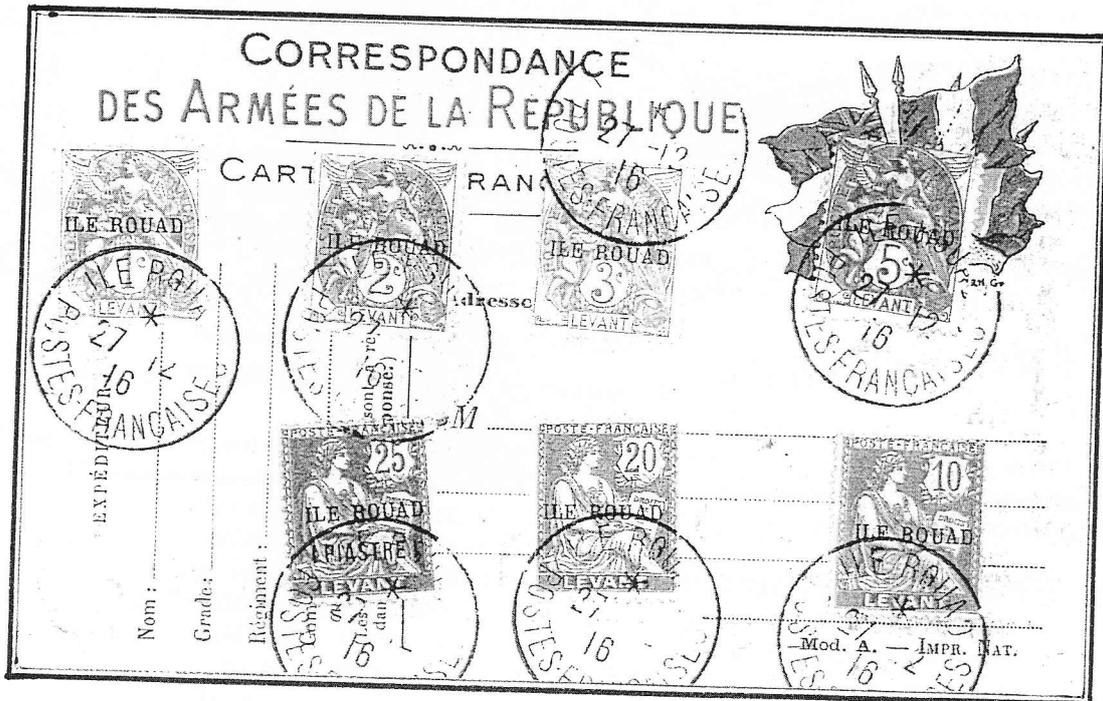


Jacques SÉNILH

HISTOIRES MILITAIRE et POSTALE de L'OCCUPATION FRANÇAISE de L'ILE ROUAD

1915-1921

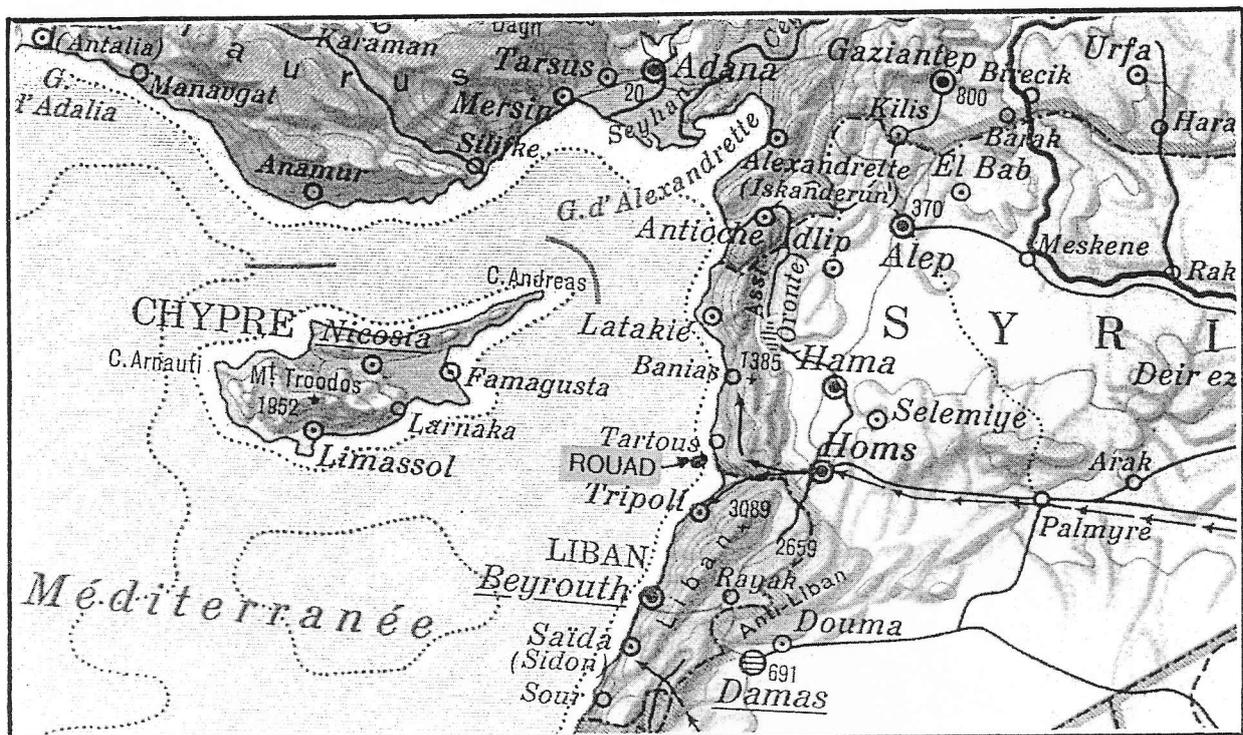


1^{ère} PARTIE

HISTOIRES MILITAIRE et POSTALE DE L'OCCUPATION FRANÇAISE DE L'ILE de ROUAD

UN PEU DE GÉOGRAPHIE

L'île d'ARWAD (ROUAD en français) est située en Méditerranée orientale, à deux miles au large de la Syrie, près de la côte du djebel Ançariya, en face de la ville de TARTOUS, second port syrien. Elle couvre une superficie de quelques kilomètres carrés.



..... ET UNE GRANDE HISTOIRE

Au temps des Cananéens, Rouad constituait un royaume autonome : ARADOS. De nombreux textes anciens attestent de son importance commerciale et maritime. En contrepartie de son approvisionnement en eau potable, Arados autorisait les habitants de la côte à venir se réfugier sur l'île lors des attaques assyriennes.

Ce fut ensuite ARVAD pour les Phéniciens, puis ARADUS pour les Grecs et les Romains. Bien retranchés dans leur île les Arvadites entretenirent des relations fructueuses avec Tyr et l'Égypte. Ils essaimèrent de nombreuses petites colonies sur la côte, et ouvrirent des voies commerciales vers les vallées de l'Oronte et de l'Euphrate.

L'île eut successivement pour maîtres tous les peuples qui dominèrent la Syrie, des Assyriens à Alexandre le Grand. Les Arvadites participèrent à la bataille de Salamine (480 av.JC) dans la flotte de Xerxès qui fut anéantie par les Grecs : ils avaient mal choisi leur camp. Mais avec beaucoup d'à-propos et plus ou moins de bonheur, ils réussirent à tirer leur épingle du jeu et à conserver une certaine autonomie. L'île ne déclina qu'à partir de l'annexion de la Syrie par Rome (64 av.JC) et ce fut au profit d'Antaradus (Tartous) le port situé en face sur le continent. Aradus était réputée pour les oeuvres de Phidias et de Praxitèle qu'elle possédait, dont on ne sait plus rien. Lors d'une escale dans l'île, Saint-Paul, se rendant à Rome, admira les statues païennes. Bien plus tard, les Croisés s'installèrent à Arvad et la fortifièrent puissamment. Ils la conservèrent jusqu'en 1302.

L'île resta à l'abri des grands conflits durant des siècles, jusqu'à l'occupation par les militaires français en 1915.

LA SITUATION POLITIQUE ET MILITAIRE A L'AUTOMNE 1915

Sur le front français les Allemands ont contré les tentatives de rupture exécutées par les armées franco-anglaises. Sur le front de l'est ils ont rejeté les Russes jusque dans les marais de Pinsk. Sur le front sud les Austro-hongrois ont repoussé les offensives successives de l'Italie récemment entrée dans le conflit.

Les manoeuvres diplomatiques conjuguées de l'Allemagne et de l'Autriche portent leur fruit : la Bulgarie entre en guerre à leurs côtés et ses troupes envahissent la Serbie. La route est désormais ouverte entre les Empires Centraux et l'Empire Turc, leur allié.

La Grèce, à peine sortie de la guerre des Balkans, hésite à entrer dans le conflit, divisée entre les germanophiles (groupés derrière le Roi Constantin, beau-frère de Guillaume II) et les patriotes de Venizelos qui souhaitent se ranger aux côtés des Alliés.

Sur le front des Dardanelles, les Turcs ont cloué sur place les troupes franco-britanniques imprudemment engagées dans la péninsule de Gallipoli, à l'initiative de Churchill.

En Mésopotamie l'armée turque assiège ce qui reste de l'armée britannique venue des Indes, enfermée dans Kut, où elle sera bientôt totalement anéantie.

L'avantage revient incontestablement aux Puissances Centrales qui ont conservé toutes leurs positions sur le front occidental et occupent la Serbie, la Pologne ainsi qu'une frange importante de la Russie.

A Paris la discorde règne : le ton monte entre les députés qui traitent les officiers d'incapables, et les militaires qui accusent les députés d'incompétence. Le Ministère Viviani est renversé. Briand lui succède.

C'est à ce moment que les troupes françaises occupent l'île de Rouad. Intérêt stratégique : sans doute. Succès militaire : certainement. Opération politique : peut-être.

L'OCCUPATION MILITAIRE FRANÇAISE

La raison officiellement invoquée : établir une tête-de-pont pour faire parvenir des vivres et des armes aux Maronites du continent voisin qui menaient une guérilla contre les Turcs. Ces Maronites étaient des chrétiens orthodoxes, de rite syrien, théoriquement sous la protection de la France depuis l'expédition militaire française initiée par Napoléon III en 1860.

La 3^e Escadre de la 1^o Armée Navale, commandée par le Vice-Amiral DARTIGE du FOURJET, fut chargée de l'opération. 80 marins français commandés par le Lieutenant de Vaisseau Albert TRABAND (Commandant lui-même la Jeanne d'Arc Annexe) débarquèrent sans combats sur l'île le 1^o septembre 1915 sous la protection des croiseurs Jeanne d'Arc Annexe et Jaureguiberry, malgré la présence dans les parages de sous-marins allemands.

Le 10 juillet 1915, l'agent secret HB avait signalé qu'un " sous-marin venu de Beyrouth s'est approvisionné à Rouad. Cela se fait régulièrement et très secrètement."

L'ANNÉE 1915

Dès le 8 septembre, une semaine après la prise de possession de l'île, Albert Traband, nommé **COMMANDANT** de ROUAD (10 octobre) va régulièrement rendre compte à l'Amirauté.

L'île possède une forteresse centrale et quatre fortins détachés sur la côte dont le détachement français organise et renforce les défenses. La garnison de 80 hommes est à même de repousser toute attaque de l'ennemi.

La rade est ouverte à tous les coups de vent, mais elle est à l'abri des sous-marins ennemis, car une ceinture de petits fonds la protège.

La question de l'eau est un des soucis majeur pour la garnison.

Une épidémie de petite vérole sévit parmi la population. Les pauvres sont réduits à la dernière misère. Les militaires font une distribution de dix sacs de blé (charançonné) et de cinq sacs de farine. Le blocus des côtes syriennes, en condamnant à l'inaction la flotille de caboteurs locaux tarit la seule ressource de l'île. En outre, le Rouadais, comme tout insulaire, naissant contrebandier, ne peut plus exercer cette activité.

Et aucun approvisionnement n'était préparé au moment du débarquement.

Le recensement effectué le 31 octobre dénombre 2240 habitants (395 hommes, 757 femmes et 1088 enfants). 300 hommes étaient (et sont encore) à Tartous au moment du débarquement.

Le 13 octobre, Traband, nommé **GOUVERNEUR** de ROUAD, écrit à l'Amiral :

" j'ai demandé en France mon argenterie. Mais pas de Maître d'hotel, mais autorisez-moi à prendre un civil." et ajoute en justification de l'occupation : " notre but est de montrer à la population syrienne qu'il est doux de vivre sous l'égide de la France."

L'année 1915 s'achève. Un agent signale qu'un sous-marin allemand se ravitaille à Beyrouth le 20 décembre, et que 30.000 allemands sont attendus à Alep pour attaquer le Canal (de Suez) vers le 20 janvier.

Le Gouverneur apprend que le 24 décembre la Marine française a occupé l'île turque de Kâstellorizo, position stratégique à moins de un mile de la côte, en face de Rhodes.

L'ANNÉE 1916

A partir du 1^o janvier, le courrier officiel de l'île porte l'en-tête

ILE ROUAD
(Syrie)
Le Gouverneur

Autour de l'île la lutte s'accroît pour la maîtrise de la mer. Des sous-marins allemands sont régulièrement repérés. Le 2 février, l'Abbé Famagouste (nom de code d'un agent grec à Alexandrette) fait prévenir qu'un sous-marin s'est ravitaillé fin janvier dans l'île, près du cap Arnauti. Ravitaillé par qui ?

Le dimanche 6 février on repère un sous-marin ennemi qui croise au large. Le 8 février, l'**AMIRAL-CHARNER** est torpillé : il n'y a qu'un seul survivant. Recueilli par un vaisseau anglais et débarqué à Chypre, il raconte la tragédie : le navire ayant rapidement sombré des survivants s'accrochent à des débris flottants lorsque le sous-marin allemand auteur du torpillage fait surface, met une mitrailleuse en batterie et abat avec application les rescapés.

Puis c'est au tour du **LÉON-GAMBETTA**, torpillé et coulé avec à son bord le Contre-Amiral **SENÈS**.

Les marines française et anglaise répugnent à se transmettre des renseignements. Et pourtant le Gouverneur de Rouad pense maintenant que " le seul intérêt actuel de l'île.... se trouve dans les facilités qu'elle donne géographiquement pour le Service de Renseignements."

Le 5 mars le Gouverneur confirme à l'Amiral d'Entrecastaux qu'Enver Pacha marche sur le Canal avec 30.000 hommes

Le 17 juillet, le Gouverneur demande des approvisionnements urgents pour le Liban : blé, et ensuite riz et lentilles.

La fin de l'année semble calme et routinière.

A partir du 7 novembre, le Gouverneur signe CAPITAINE de CORVETTE.
Comme l'année précédente, l'année 1917 se termine dans le calme retrouvé.

L'ANNÉE 1918

Le 24 octobre le Gouverneur de ROUAD est signalé comme étant le Capitaine de Corvette MASSÉ. Nous ne connaissons pas la date de la transmission de commandement.
Le 29 octobre, ROUAD est rattachée à la Syrie occupée. A Beyrouth le Colonel de PIÉPAPE signe

Administrateur en Chef
des Territoires Ennemis Occupés de la Zone Nord

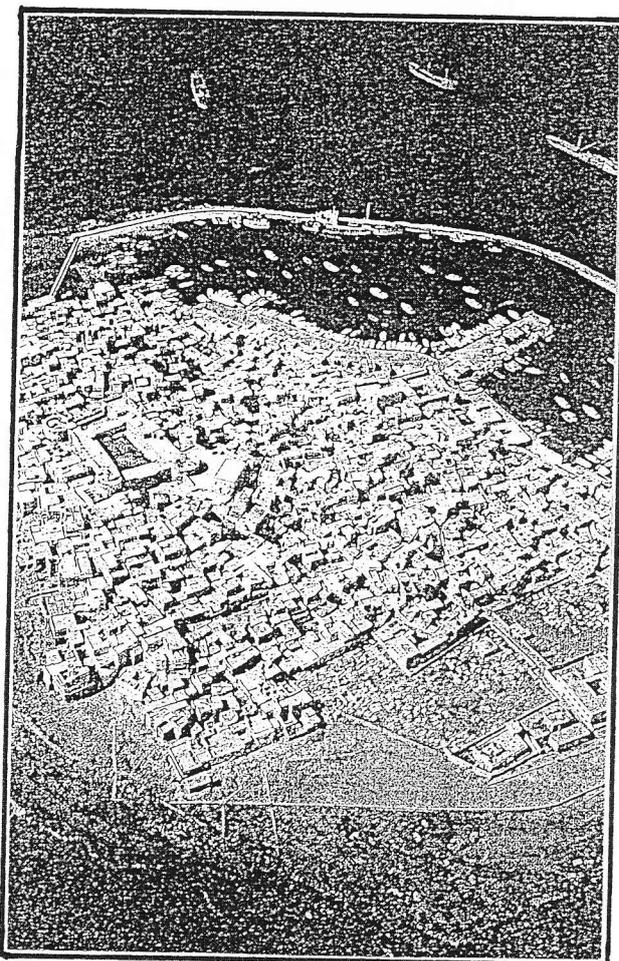
Le 31 octobre la Turquie dépose les armes par la Convention de Moudros. Diplomatiquement les Alliés, dans une déclaration commune, proclamaient leurs desseins en Orient :
"Le but que la France et la Grande-Bretagne avaient en vue en poursuivant en Orient la guerre déchaînée par l'ambition allemande, c'est l'affranchissement complet des peuples si longtemps opprimés par les Turcs.."

ARVAD AUJOURD'HUI

Ce banc rocheux compte environ 1500 habitants vivant essentiellement de la pêche. C'est un véritable agglomérat de maisons et de forts dont la mer vient lécher les blocs rocheux des remparts.

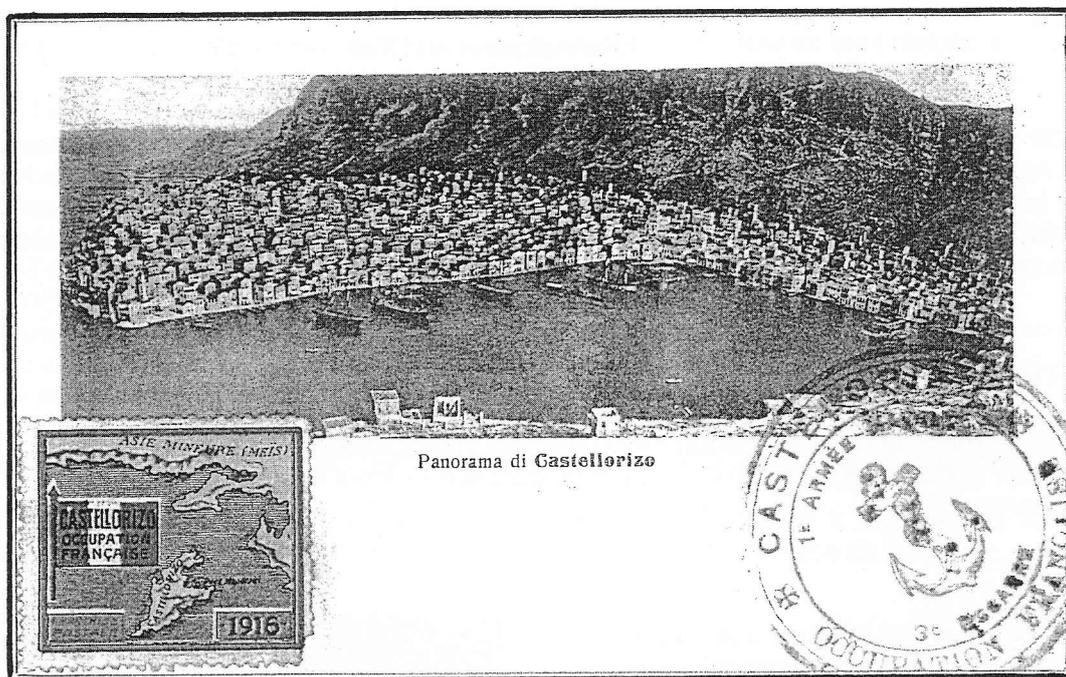
Des voiles et des barques aux couleurs vives méditerranéennes animent le bassin de son port. Les restaurants et les petits cafés populaires donnent sur la mer et Tartous.

Les rares touristes peuvent visiter le fort ayoubite et l'ancienne citadelle qui est devenue un musée pour les antiquités de l'île, et pour les traditions de la mer. La citadelle a conservé aussi les souvenirs liés à la lutte nationale syrienne pour l'indépendance, puisque l'occupation française après 1920 en fit une geôle pour les leaders de la résistance contre l'occupant. Les inscriptions gravées par les prisonniers sur les murs de leurs cellules sont encore visibles.



L'ANNÉE 1917

Le 12 janvier le Gouverneur est informé de la violente attaque turque contre l'île de Kàstellorizo, et reçoit un message de l'Amiral : "Préparez la résistance de l'île avec le matériel dont vous disposez." Il fait donc entreprendre de nouveaux travaux de défense.



Carte postale expédiée de Castellorizo revêtue de la vignette
 CASTELLORIZO OCCUPATION FRANÇAISE 1916
 et revêtue du timbre
 CASTELLORIZO OCCUPATION FRANÇAISE
 1^{re} ARMÉE NAVALE 3^e ESCADRE

Au verso, la correspondance confirme l'intensité de l'attaque :

".....je ne me fais pas de bile malgré les obus qui pleuvent parfois assez drû sur nos têtes, car vous ne devez pas ignorer que nous sommes aux prises avec les turcs depuis le 9 janvier. Je vous expliquerai sommairement les fait, à cause de la censure, dans ma très prochaine lettre...."

Le 19 mai, l'Amirauté demande au Gouverneur " d'étudier les moyens d'évacuer s'il le faut rapidement l'île, personnel et matériel, en utilisant goëlettes et chalutiers."

Le 29 septembre, la goëlette R/235, basée à Rouad, est coulée en faisant route vers Port-Saïd.

Le 1^{er} novembre, des observateurs signalent une activité anormale sur la côte face à Rouad : une caravane de dromadaires chargés de bois. Pas d'information du Renseignement.

Le 4 novembre, l'île est bombardée. Le premier obus tombe en rade à 11h40 à la surprise générale. La réplique de l'île s'est rapidement organisée. A 15h30 la goëlette CYDNUS est coulée par un obus tombé dans le poste. Le soir venant les tirs cessent. Les turcs ont tiré environ 200 coups. Rouad a répliqué avec 114 coups.

Le nombre des victimes, civiles ou militaires, n'est pas abordé. On se rend compte que la caravane transportait des affûts de canon, et non du bois.

LA POSTE DE ROUAD et LA PHILATÉLIE

CRÉATION du BUREAU de ROUAD

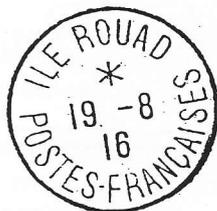
Très vite apparaît la nécessité d'acheminer le courrier de l'île. Le Gouverneur TRABAND demande que soit créé un bureau de Postes françaises, ouvert non seulement à la Marine, mais aussi aux habitants de l'île. Sa requête est rapidement satisfaite.

Un Arrêté Ministériel du 18 décembre 1915 crée le Bureau de Recette-Distribution de ROUAD. Il précise que ce bureau est du type de ceux précédemment en fonction dans le Levant, et qu'il dépend du Bureau de Recette de PORT-SAÏD.

Il précise aussi que son gérant sera un marin préalablement instruit de son travail postal à Port-Saïd

Le second-maître fourrier F.RIOUAL, secrétaire du Gouverneur, désigné pour cette tâche, embarque pour Port-Saïd. Son instruction est rapide et il revient à Rouad avec :

- les timbres à date ILE ROUAD / POSTES FRANÇAISES (sans heure de levée)
- les griffes linéaires réglementaires



ILE ROUAD

Ainsi pourvu, le bureau de Rouad est OUVERT le 12 janvier 1916.
Les courriers du Gouverneur en attestent :

20 janvier 1916

Amiral,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que la Recette-Distribution des Postes Françaises, créée dans l'île par Arrêté du 18 décembre 1915, fonctionne à partir du 12 janvier 1916.

28 janvier 1916

à Monsieur le Receveur Principal des Postes Françaises à Port-Saïd

Monsieur le Receveur Principal,

J'ai l'honneur de vous informer que la Recette-Distribution des Postes Françaises à l'île Rouad, créée par Arrêté ministériel en date du 18 décembre 1915, a été mise en activité le 12 janvier 1916. Le second-maître Rioual se trouve, grâce à son stage, parfaitement au courant de ses nouveaux devoirs.

Le Gouverneur va maintenant demander l'extension des attributions du Bureau.

5 février 1916

à Monsieur le Receveur Principal des Postes Françaises à Port-Saïd

Les Commerçants de l'île Rouad ayant des relations avec l'extérieur (avec Chypre, par exemple) j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien demander pour la Recette - Distribution de Rouad, l'autorisation d'émission de mandats internationaux.

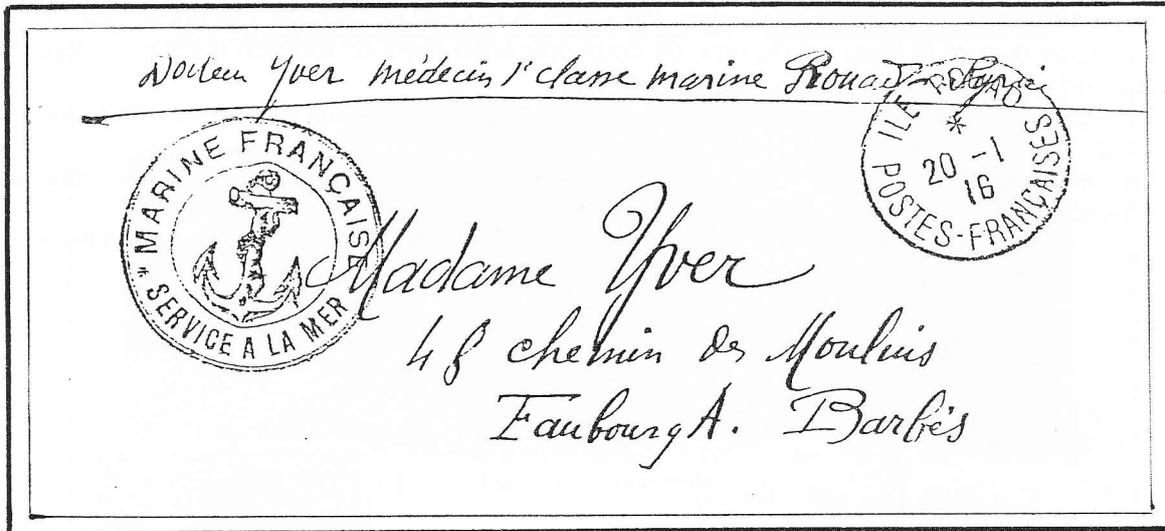
Avec mes remerciements anticipés.....

ACHEMINEMENT DU COURRIER

Au début les courriers étaient essentiellement expédiés en FRANCHISE POSTALE par les marins français, et portaient simplement, outre le timbre à date du bureau, l'empreinte du timbre

MARINE FRANÇAISE / SERVICE A LA MER

telle cette lettre expédiée le 20 janvier 1916 par Docteur Yver Médecin 1^o classe Rouad Syrie



Le courrier était ACHEMINÉ vers Port-Saïd par

L'ESCADRILLE DES CHALUTIERS DE L'ARMÉE NAVALE

Ces navires ont été réquisitionnés de 1915 à 1919. Les pertes en bateaux et en marins ont été sévères.



CHALUTIER "MAURITANIE"

MARINE FRANÇAISE SERVICE A LA MER

Carte postale arrivée à Montastruc-la-Conseillère le ..9.16

LE DÉCRET DU 22 MARS 1916

Il définit les conditions de fonctionnement du Bureau de Rouad

" MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE,
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES,

" Le Président de la République française,

" Vu la loi du 14 août 1907, approuvant la convention postale universelle signée à Rome, le 26 mai 1906, et portant en son article 3 que les décrets insérés au Bulletin des lois fixeront les conditions de tarif ou autres applicables dans les relations postales des bureaux français à l'étranger, soit entre eux, soit avec la France et l'Algérie, soit avec les colonies ou établissements français et les pays étrangers;

" Vu le décret du 28 août 1907, concernant l'exécution de ladite convention et fixant, en ses articles 2 et 5, les taxes applicables aux correspondances déposées dans les bureaux français à l'étranger ;

" Vu l'article 44 de la loi de finances du 8 avril 1910 ;

" Vu l'arrêté ministériel du 18 décembre 1915, relatif à la création d'une recette-distribution des postes françaises à l'île Rouad (côte de Syrie) ;

" Décrète :

" Article premier. - Les conditions de tarif ou autres du régime intérieur français sont applicables aux correspondances échangées entre la France, l'Algérie et les colonies françaises, d'une part, et le bureau de poste français de l'île Rouad (côte de Syrie), d'autre part.

" Art. 2. - Le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, le ministre des finances et le ministre des colonies sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

" Fait à Paris, le 22 mars 1916.

R. POINCARRE .

" Par le président de la République :

Le ministre du commerce,
de l'industrie,
des postes et des télégraphes
CLEMENTEL

Le ministre des finances,
A. RIBOT

Le ministre des colonies
Gaston DOUMERGUE

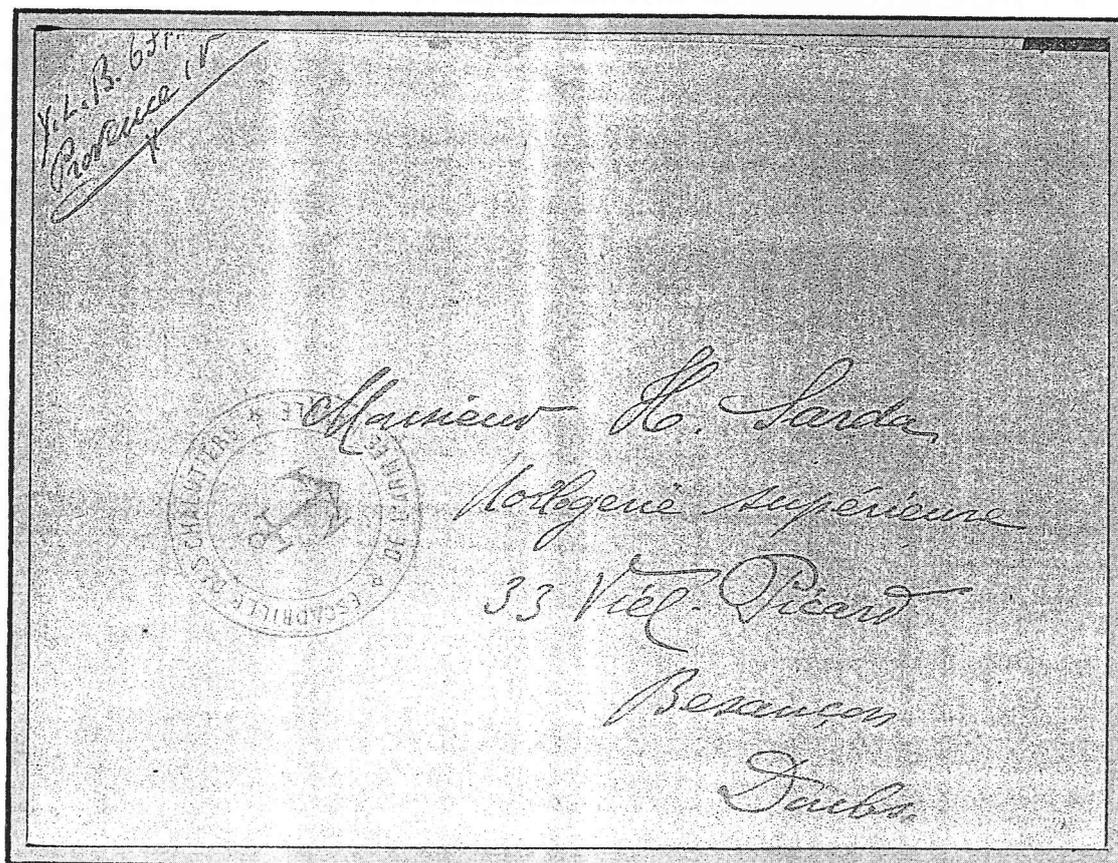
LES TARIFS POSTAUX applicables à ROUAD

	jusqu'au 31/12/16	à partir du 1/1/17
Lettre jusqu'à 20g	10c	15c
Carte postale simple	10c	15c
Carte postale 5 mots maxi	5c	10c
Recommandation	25c	25c

Chalutier PROVENCE IV

* ESCADRILLE DES CHALUTIERS * DE L'ARMÉE NAVALE*

Lettre arrivée à Besançon le 17 NOV 17



Il est possible que des courriers aient été affranchis, à cette époque, avec des timbres-poste du Levant, et expédiés ainsi. Nous n'en connaissons pas.

LES DÉLAIS D'ACHEMINEMENT des courriers partis de Rouad ont toujours été importants. La liaison avec Port-Saïd s'est faite entre deux et six jours.

Vers la France, nous avons relevé des grosses disparités, inexplicables, entre les courriers destinés à la région parisienne et ceux destinés au reste de la France :

- en 1916, entre 13 et 20 jours pour Paris, 41 à 47 jours pour la province, ces délais se réduisant imperceptiblement vers la fin de l'année.

- en 1917 et 1918 ils sont encore de 34 à 35 jours pour la province

LA PREMIÈRE ÉMISSION DE TIMBRES-POSTE

Le bureau de Rouad avait reçu (date inconnue) un approvisionnement en timbres-poste du LEVANT ainsi composé :

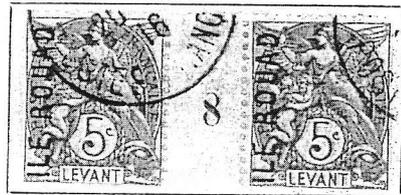
- 1200 timbres à 5c vert au type Blanc
- 1200 timbres à 10c rose au type Mouchon Retouché
- 1200 timbres à 25c surchargés 1 PIASTRE bleu au type Mouchon Retouché

soit 8 feuilles de 150 timbres de chaque valeur.

Ces feuilles proviennent des tirages de :

- 1908 (probablement 6 feuilles) et 1912 (probablement 2 feuilles) pour le 5 centimes soit 18 millésimes 8 et 6 millésimes 2
- 1905 (probablement 4 feuilles) et 1911 (probablement 4 feuilles) pour le 10 centimes soit 12 millésimes 5 et 12 millésimes 1
- 1913 pour le 1 piastre/25 centimes, donc 24 millésimes 3

Nous indiquons "probablement" en fonction de bases statistiques : la fréquence des millésimes rencontrés. Le millésime 2 du 5 centimes est très rare.



Les timbres-poste ont été surchargés (dates inconnues) avec l'autorisation du Gouverneur, à la main, à l'aide d'une des griffes linéaires servant notamment aux étiquettes de Recommandation. Elle a été apposée VERTICALEMENT SUR LE BORD GAUCHE du timbre et de BAS en HAUT. Elle se caractérise par :

- une barre supérieure du E inclinée vers le haut
- une cassure dans la partie gauche de la tête du R
- une cassure dans la partie médiane du jambage du D

ILE ROUAD

Échelle 4

Parfois, en raison d'un encrage excessif, les cassures peuvent plus ou moins disparaître. Il faut alors se référer à la forme du E.

Cette surcharge a été appliquée avec plus ou moins de soins par le(s) matelot(s) chargé(s) de l'opération. Elle est quelquefois légèrement penchée. Ce travail manuel devait inévitablement faire apparaître des variétés, innocentes ou non :

- timbre surchargé TENANT à timbre NON SURCHARGÉ
- surcharge RENVERSÉE (de haut en bas)



UTILISATION DES TIMBRES-POSTE DE LA PREMIÈRE ÉMISSION

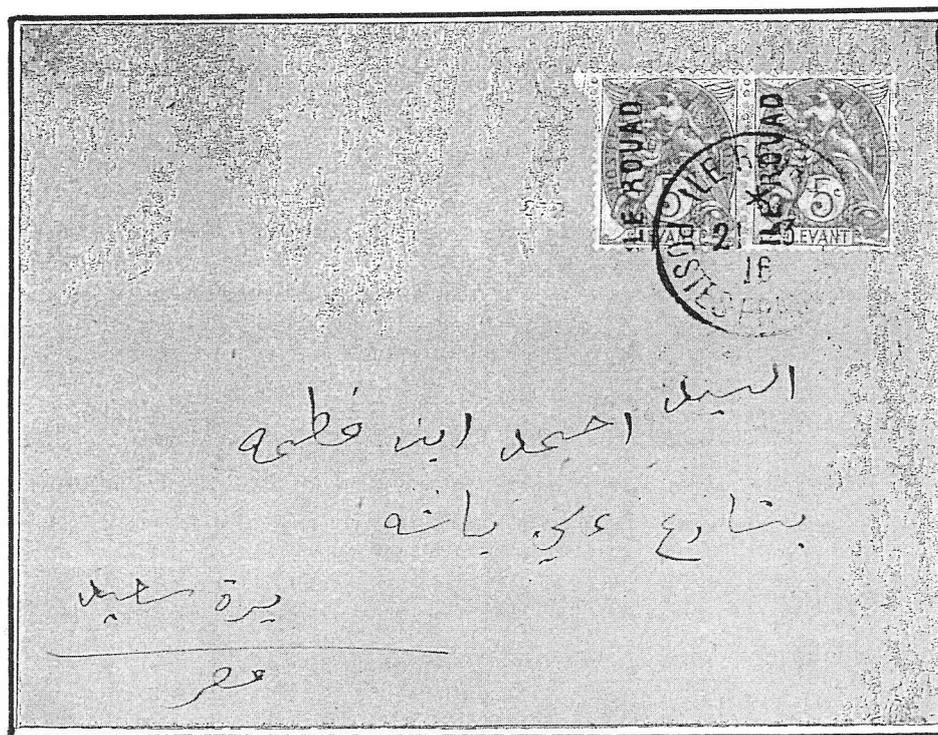
La première date d'utilisation qui nous est connue est le 4-3-15.



Monsieur NANI était le Directeur de la Poste Égyptienne à PORT-SAÏD.

Remarquons que les 5c et 10c portent une surcharge renversée.

Nous verrons plus loin que les oblitérations portant la date d'ouverture du Bureau (20-1-16) ont été réalisées ultérieurement à l'initiative du Gouverneur. Les timbres-poste n'avaient pas encore été surchargés le 20 janvier 1916.



Départ ROUAD 21-3-16
Arrivée au Bureau Français de PORT-SAÏD 22-3-16
Bureau Égyptien de PORT-SAÏD 23-III-16

La dernière date d'utilisation semble être le 24 mai 1916.

Le 18 juin 1916 le Gouverneur répond à une demande du Directeur du CORRESPONDANT (journal parisien) : "notre émission provisoire est épuisée."

LES ENNUIS DU GOUVERNEUR

Le Receveur Principal de Port-Saïd voyant passer par ses services des courriers avec des timbres-poste surchargés ROUAD, fait observer au Gouverneur que la surcharge n'est pas réglementaire. Trop tard.

Le 31 mai 1916, Albert Trabaud s'adresse donc à son Chef hiérarchique, l'Amiral commandant la Division Navale de Syrie (courrier n°196)

Amiral,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien transmettre au Ministre la demande d'autorisation de la surcharge "Ile Rouad" pour les timbres délivrés par le bureau de l'île.

L'annonce officielle de l'ouverture de la recette des Postes à Rouad, parue dans l'Officiel du 5 avril 1916 a été suivie de fortes propositions d'achats de timbres surchargés. Les mandats reçus dépassent actuellement 2000fr. Au premier lot de timbres était joint, en plus des cachets ordinaires, un petit cachet "Ile Rouad" de la taille d'un timbre et qui nous sembla tout naturellement destiné à particulariser celui-ci.

Le receveur de Port-Saïd nous faisant observer que cette façon de procéder est irrégulièrement, je vous demande, Amiral, de la faire régulariser, car je n'ai pas besoin d'insister sur le bénéfice incontestable qui résulte pour le Trésor de cette vente de timbres et qui justifie pleinement la mesure que je sollicite.

Annotation de l'Amiral :

Transmis au Ministre
Pothuau, le 6 juin 1916
Le Contre-Amiral
Ct la division de Syrie

Nous ne savons pas si la demande a été satisfaite.

Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Le 19 juin 1916 le Gouverneur s'adresse de nouveau à l'Amiral (courrier n° 213) :

Amiral,

Comme suite à ma lettre n°196 du 31 Mai, relative aux timbres de Rouad, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien transmettre la demande de séries de timbres de 1c à 5fr. ; chaque courrier nous apporte de fortes demandes de timbres et l'octroi d'une surcharge et de séries complètes fera régulièrement rentrer dans les caisses de l'État des sommes non négligeables et qui constituent un impôt des plus justes prélevé sur la passion des collectionneurs.

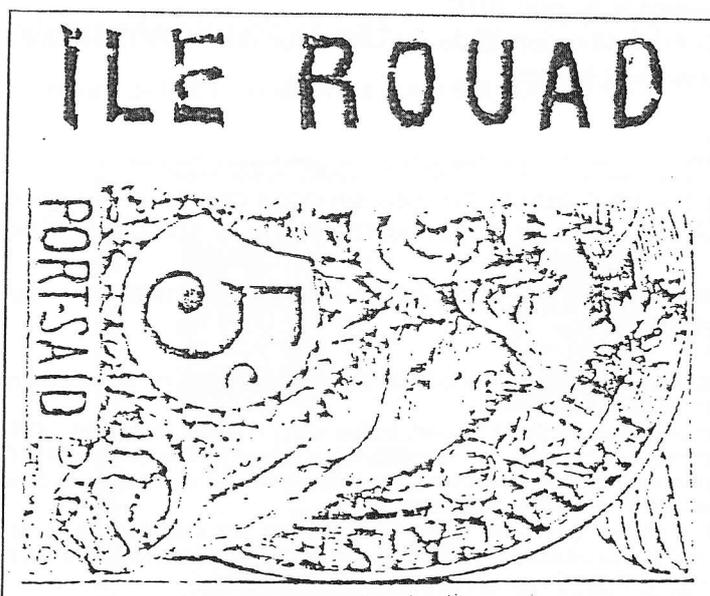
Nous verrons plus loin la suite donnée à cette requête. En tous cas, le Gouverneur a pris conscience de l'existence des philatélistes et de leur passion qui les amène à dépenser beaucoup au profit des caisses de l'État (déjà !).

LES PHILATÉLISTES SONT LÀ . LES FAUSSAIRES AUSSI.

Il existait à Port-Saïd en 1915 un certain nombre de philatélistes passionnés, notamment le contre-amiral SENÈS (qui disparaîtra dans le torpillage du Léon-Gambetta) , le médecin-major Gaussin du Pothuau, Attilio Nani directeur de la poste égyptienne, André Navarre Receveur Principal de la Poste française, M.de Gavoty directeur de la Compagnie de Navigation russe à vapeur. Tous ces personnages se rencontraient au bureau de l'Agence Reuter dont un employé était Félix Cohen.

Félix Cohen confia à un marin en partance pour Rouad, 300 francs en espèces (soit 12 livres or) et 50 petites séries de la poste française de Port-Saïd (5c, 10c et 25c) en lui demandant de les faire surcharger à Rouad. L'argent servit probablement à acheter des timbres-poste du Levant.

Ainsi furent fabriqués à Rouad même des fausses surcharges sur timbres de Port-Saïd et sur timbres du Levant. Elles sont facilement décelables, car le timbre ROUAD utilisé n'était pas le même que celui qui avait servi à surcharger les timbres de la première émission.



Fausse surcharge
(sur timbre de Port-Saïd)

Échelle 4

Félix Cohen garda des séries neuves. D'autres, à son instigation, ont été utilisées et ont régulièrement (ou non) voyagées de Rouad à Port-Saïd, frappées au départ du timbre à date de Rouad, et à l'arrivée du timbre soit de la poste française, soit de la poste égyptienne, soit des deux bureaux successivement.



D'ailleurs Félix Cohen s'est trahi, bien plus tard, dans une lettre adressée à un négociant parisien, datée du 11 novembre 1938. Il écrit notamment "....moi-même, qui ai été le créateur de cette série...."

Ces fausses surcharges effectuées à Rouad même ne sont pas l'oeuvre du receveur Rioual qui, dans un certain nombre de lettres donne des informations précises. Dans un courrier du 9 novembre 1916 adressé au Docteur Voisin :

"je vous retourne..... les timbres de Port-Saïd (qui) ne peuvent, non plus, recevoir la surcharge de Rouad, cela me causerait des ennuis à n'en plus finir..."

Puis le 27 décembre 1916

"..... Je suis dans l'obligation de vous mettre en demeure contre les insinuations (surcharge rouge, bleue, etc.). Elles ne proviennent pas du bureau de Rouad et ne peuvent être que l'oeuvre d'un mauvais plaisant et falsificateur....."

Il répond sèchement en annotant directement sur la lettre datée du 6 mars 1917 que lui envoie de Paris un député, par l'intermédiaire de son secrétaire :

" S'il ne craignait d'être importun, M. vous serait particulièrement reconnaissant de vouloir bien, confidentiellement, lui faire connaître

- | | |
|--|------------|
| 1° Si la surcharge apposée par vous n'existe que sur des timbres du Levant | Absolument |
| 2° Le nombre de chaque sorte de timbres surchargés (5, 10 et 25cts) | 1200 |
| 3° Si vous vous êtes servi de divers cachets pour surcharge | un seul |

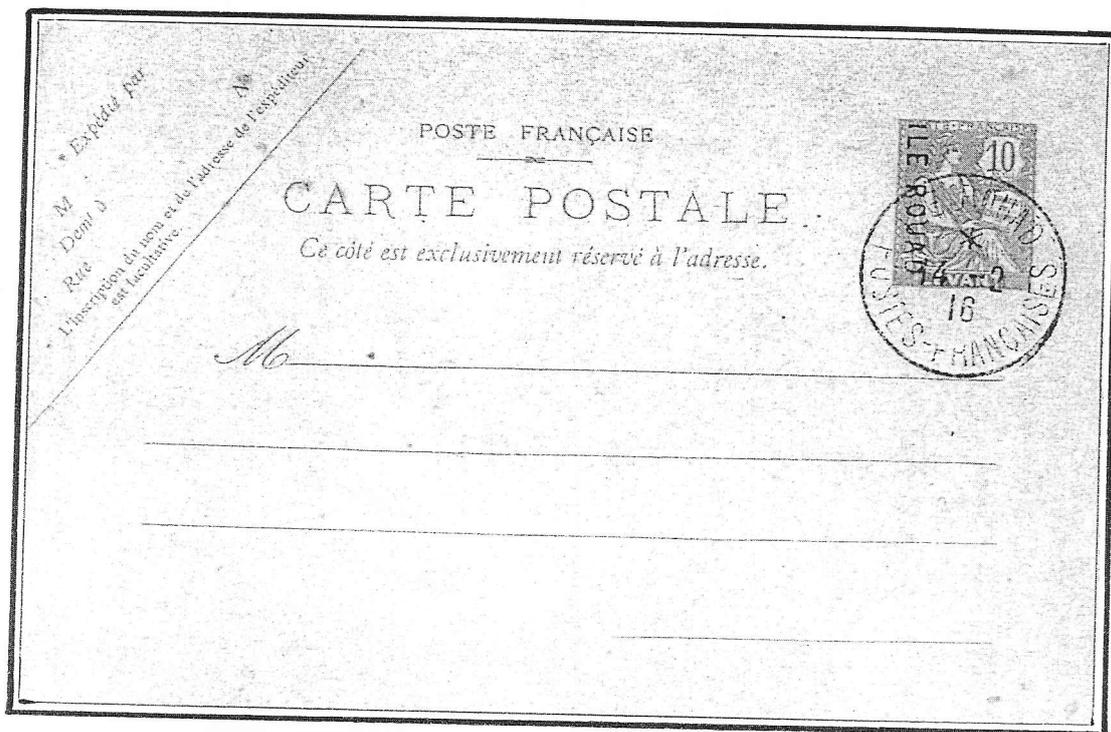
Le receveur semble excédé, et met les choses au point, sans ambiguïté.

Il est probable, sinon certain, que Rioual ignore tout des fausses surcharges et oblitérations réalisées pourtant à Rouad.

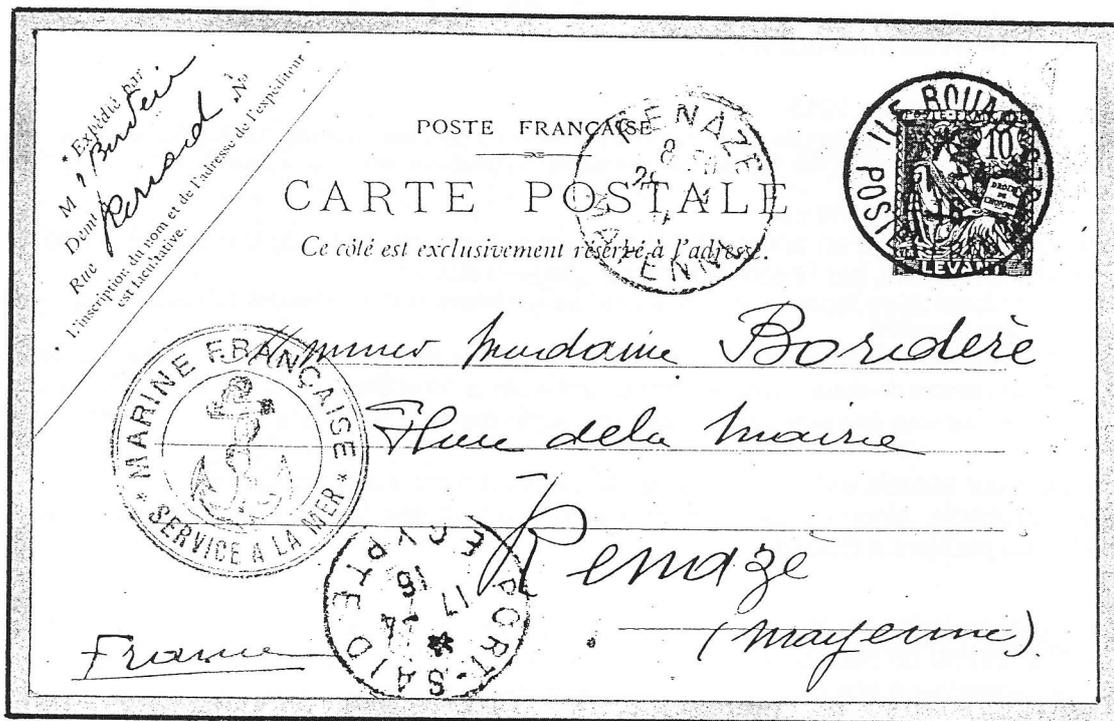
LA CARTE POSTALE

Il existe un entier postal ayant reçu la surcharge ILE ROUAD. C'est une carte postale du Levant à 10c au type Mouchon retouché. C'est évidemment un FAUX d'époque, peut-être dû à l'initiative de Félix Cohen (encore que nous n'en trouvons aucune trace). La surcharge a été apposée avec une GRIFFE DIFFÉRENTE de l'authentique, et de HAUT en BAS.

Echelle 2



Nous avons cependant rencontré une carte postale surchargée ayant réellement voyagée.



Ecrité à Rouad le 7 avril 1916

Oblitérée ILE ROUAD 11-4-16

Transit PORT-SAÏD 17-4-16

Arrivée à RENAZÉ MAYENNE 28-4-16

